

## *Chapitre 7*

### **CONCLUSIONS**

Peu importe que les pays aient décidé d'abandonner ou de poursuivre leurs programmes électronucléaires, il faudra des dépôts de DHA pour gérer les déchets existants. Comme la demande d'électricité nucléaire semble partie à la hausse à l'échelle de la planète, il sera même nécessaire d'accentuer l'effort pour gérer sans tarder les DHA y compris les stocker. L'industrie nucléaire devra donc être en mesure de procéder en temps voulu au stockage définitif, ce qui exigera de produire une évaluation de la sûreté du site prouvant que les DHA peuvent y être stockés en toute sécurité et, simultanément, de gagner l'adhésion du public en l'invitant à participer à un processus de décision ouvert et transparent. De l'analyse des résultats du sondage Eurobaromètre de 2005 et de sa mise à jour en 2006, l'étude conclut que la perte de crédit de l'énergie nucléaire en général auprès du public tient en grande partie à la question du stockage des déchets radioactifs jugée préoccupante (ref. chapitre 3). L'incapacité de renforcer la confiance du public et de l'associer à la sélection des solutions proposées constitue l'un des principaux facteurs responsables de la longueur des délais de réalisation de dépôts finals.

Si les gouvernements souhaitent voir figurer l'énergie nucléaire dans leur paysage énergétique, leurs opinions publiques devront être beaucoup mieux informées des divers aspects de la gestion et du stockage des déchets radioactifs. En 1995, l'AEN a publié une opinion collective [33] dans laquelle elle affirmait que le stockage géologique était une solution adaptée aux DHA. Le sondage Eurobaromètre montre que la majorité des personnes interrogées ne partage pas l'opinion des experts (réf. figure 3.6). Qui plus est, une proportion significative du public est convaincue que les déchets radioactifs sont produits en quantités équivalentes à d'autres déchets toxiques, qu'ils sont expédiés à l'étranger pour y être stockés ou immergés, que les transports de déchets radioactifs, même s'il s'agit de DFA, expose le public à un risque significatif et qu'il n'y a pas aujourd'hui de moyen sûr de se débarrasser de ces déchets. Tant qu'une frange importante de la population continuera d'épouser ces idées fausses sur la gestion des déchets radioactifs, l'opinion publique restera une cause de retard des programmes de stockage des DHA.

Aspect plus positif, les statistiques montrent également que les populations des pays dotés de programmes électronucléaires sont mieux informées de ces problèmes, que la grande majorité, dans les autres pays, souhaiterait que l'on s'achemine vers une solution dans les plus brefs délais et que la plupart des sondés sont conscients de l'impopularité politique potentielle de toute tentative dans ce sens. Mais, et c'est là l'important, la majorité des personnes interrogées souhaiterait participer à un processus susceptible de conduire à la création d'un dépôt dans leur commune.

Nous avons commencé par présenter les idées que se font les spécialistes nationaux des problèmes les plus importants, pour les revoir ensuite à la lumière des rapports nationaux et des données disponibles sur les attitudes du public. Bon nombre de facteurs influent (dans les deux sens) sur le calendrier du stockage des DHA. Nous avons présenté sur le tableau 5.5 les opinions initiales des membres du groupe d'experts concernant l'importance de ces facteurs ainsi que les résultats finals tirés des expériences nationales et des idées du public telles recueillies lors du sondage Eurobaromètre 2005 [4].

L'analyse détaillée du chapitre 5 confirme en grande partie les points de vue initiaux des spécialistes énoncés au chapitre 2. À l'évidence, les messages transmis par les travaux du RWMC et d'autres analystes concernant l'importance de la démarche participative à tous les niveaux ont été bien compris et assimilés par les spécialistes de la gestion des déchets. Les aspects techniques ne sont plus considérés comme les facteurs les plus importants. Les opinions initiales des spécialistes et celles du public recueillies par l'Eurobaromètre diffèrent toujours dans trois domaines importants. Dans les pays dotés de filières nucléaires comme dans les autres, une majorité du public est convaincue qu'il n'existe pas actuellement de solution sûre pour le stockage des déchets radioactifs. Signe que la confiance dans les scientifiques et les spécialistes reste à construire et qu'il y a encore des efforts de communication à consentir. Cette attitude peut également signifier que le public attend beaucoup de techniques innovantes à inventer ou à mettre au point. De même, le public accorde nettement plus d'importance à la sécurité et au problème des transports des déchets radioactifs que le groupe d'experts ne l'aurait pensé.

L'élaboration du dossier scientifique et technique d'un dépôt constitue manifestement l'autre activité essentielle de longue haleine. Le dossier de sûreté d'un dépôt de DHA revêt une importance primordiale, les recherches qu'il exige sont considérables et prennent beaucoup de temps. En outre, dans une société ouverte, la société civile et les diverses parties prenantes vont contester le choix définitif du concept de dépôt et du site sous tous les angles possibles. Il faudra alors user de solides arguments pour démontrer que l'on a opéré le meilleur choix possible compte tenu de la sûreté mais aussi du point de vue technique, économique et social. L'argumentation pourra s'appuyer sur des matériaux scientifiques et techniques abondants. Le dialogue avec le public et le processus de décision prenant de plus en plus d'importance, il convient de ne pas sous-estimer le temps à y consacrer.

Les conclusions de l'étude sont les suivantes.

### **Aspects prioritaires**

- Le principe semble généralement dans l'industrie, le public et la classe politique : toute génération qui bénéficie de l'énergie nucléaire doit honorer ses obligations et prendre en charge ses déchets radioactifs de façon à protéger la santé humaine et l'environnement aujourd'hui et à demain, sans imposer un fardeau excessif aux générations futures. Ce principe éthique de l'« équité inter-générationnelle » est une raison de ne pas différer autre mesure le stockage définitif des DHA.
- Les spécialistes sont d'accord pour considérer que le stockage en formation géologique est techniquement réalisable et constitue une option sûre pour les DHA qui représentent des volumes relativement faibles par rapport à d'autres types de déchets toxiques.
- L'entreposage sera toujours nécessaire pour permettre à la radioactivité et à la chaleur de décroître avant de passer à l'étape ou au traitement suivant de la stratégie de gestion des déchets. Depuis plusieurs dizaines d'années, les déchets à vie longue et le combustible usé sont entreposés dans des conditions sûres dans les pays membres de l'OCDE. Cet entreposage pourrait se poursuivre encore de longues décennies à condition de maintenir des contrôles et une surveillance appropriés. Pourtant, cette solution ne peut être que provisoire puisqu'il faudra de toute manière un jour mettre en œuvre un mode de stockage définitif.
- Les attitudes politiques vis-à-vis des questions nucléaires, la stabilité politique ainsi que la continuité des décisions antérieures concernant les principes et calendriers auront un effet sur le grand public, la confiance qu'il accorde au processus de décision et, par là même, le calendrier de mise en œuvre du stockage des DHA.

- À l'évidence des pans entiers du public continuent de se tromper sur les problèmes liés aux déchets nucléaires. Pour l'industrie nucléaire et les gouvernements des pays qui ont l'intention de recourir au nucléaire, il s'agit aujourd'hui de défendre ce dossier ce qui représente un véritable défi. Plusieurs gouvernements des pays membres de l'OCDE (Allemagne, Canada, Corée, France, Japon, Royaume-Uni) ont entrepris des campagnes de consultation du public dans le cadre d'un processus général destiné à trouver un consensus. La façon dont la Finlande a cherché et obtenu le soutien du public pour son programme est considérée partout comme un exemple à suivre pour progresser selon un calendrier fixé.
- Les adversaires de l'énergie nucléaire prétendent souvent que la poursuite du développement de cette énergie aggraverait de manière dramatique le problème des déchets radioactifs. L'argumentation est fallacieuse puisque les volumes produits sont faibles et qu'il faudra, de toute manière, aménager en temps utile des dépôts de DHA pour les déchets déjà produits, quelle que soit l'évolution future de l'énergie nucléaire dans le pays.
- Aujourd'hui, le terrorisme et les risques de prolifération figurent en tête des préoccupations politiques mais aussi constituent de nouvelles incitations à aménager des systèmes de dépôt de DHA. Plusieurs gouvernements financent des R-D sur des approches novatrices de la gestion des DHA qui seraient susceptibles de régler en partie ces problèmes. La voie de la séparation et de la transmutation, notamment, offre la possibilité de réduire dans de fortes proportions la quantité de radionucléides à vie longue dans les DHA.

### **Facteurs susceptibles d'influer sur le calendrier de mise en œuvre du stockage des DHA**

- La plupart des pays ont déjà bien avancé dans leurs programmes de gestion des déchets et établi le calendrier de la mise en œuvre du stockage. L'expérience a pourtant montré que, dans la pratique, les calendriers initialement prévus étaient trop ambitieux du fait du niveau de détail scientifique indispensable pour justifier le choix effectué et prouver l'acceptabilité technique du site sélectionné conjugué au temps nécessaire pour faire accepter ces choix par le public et la classe politique.
- Il existe en général suffisamment de formations géologiques hôtes adaptées et de sites potentiels pour que cet aspect technique ne ralentisse pas le processus. Plusieurs pays sont parvenus à élaborer des systèmes de dépôt, aujourd'hui au point, qui comprennent le site, le génie civil, les colis de déchets, et contribuent aux fonctions exigées pour assurer la sûreté à court et à long terme. Ces systèmes n'ont donc pas de raison de constituer un facteur retardateur. Toutefois, l'adhésion sociale et politique à ces systèmes représente aujourd'hui dans la plupart des pays le véritable obstacle à la mise en œuvre.
- L'engagement et le soutien explicites de gouvernements successifs en faveur d'un programme national de gestion des déchets radioactifs faciliteront sa mise en œuvre en temps voulu et contribueront à la mise en place d'une solution de stockage que le public puisse accepter.
- Une législation claire et la définition précise des rôles des divers participants au processus décisionnel aux niveaux local, régional et national sont déterminants pour la réussite et la réalisation d'un programme de stockage des DHA selon le calendrier prévu.
- La structure et la transparence du processus de décision ainsi que la participation au nom du public et son importance sont vitales pour gagner l'adhésion du public. D'importants progrès ont été accomplis sur la voie du dialogue et de la consultation du public dans la transparence.

Ces efforts demandent du temps et bouleversent donc fortement le calendrier d'exécution du stockage des DHA.

- L'importance et la disponibilité des fonds sont un facteur essentiel qui peut influencer sur le calendrier du stockage des DHA. Tous les pays étudiés ont pris des dispositions pour obtenir les financements nécessaires auprès des producteurs des déchets afin que cet aspect ne puisse constituer un obstacle.
- Il faudra veiller à la disponibilité du personnel compétent sur toute la période de mise en œuvre pour éviter d'interrompre inutilement un processus qui est déjà devenu très long dans de nombreux pays.
- La coopération internationale permet d'abrégier la phase de mise en œuvre dans la mesure où elle évite de refaire inutilement des recherches et favorise les échanges d'enseignements concernant l'engagement des diverses parties intéressées.
- La R-D consacrée aux nouvelles technologies promet d'abaisser dans de fortes proportions les quantités de déchets à vie longue et, donc, les volumes à stocker dans un dépôt. Elle présente aussi de l'intérêt pour ceux qui ne sont pas convaincus par les propositions de stockage en formation géologique actuelles et que préoccupent tout particulièrement les isotopes à vie longue. De ce point de vue, elle peut être invoquée pour différer la réalisation d'un dépôt. La R-D sur la séparation et la transmutation des déchets n'est pas seulement une réponse aux préoccupations du public. Elle s'inscrit dans une philosophie responsable et éthique de la gestion des ressources, qui consiste à trier, récupérer, recycler et, donc, économiser ces ressources. Toutefois, d'importants travaux de développement sont encore nécessaires avant de pouvoir déployer ces techniques à l'échelle commerciale, ce qui prendra du temps. Il faudra de toute manière stocker les déchets actuellement vitrifiés et les déchets contenant des produits de fission dans des dépôts en formation géologique quand bien même les technologies de séparation et de transmutation auraient franchi avec succès le stade de l'exploitation commerciale.

## RÉFÉRENCES

- [1] AEN (2006), *Les rôles de l'entreposage dans la gestion des déchets radioactifs à vie longue – Pratiques et potentialités dans les pays de l'OCDE*, OCDE, Paris, France.
- [2] AEN (2003), *International Review Team: SAFIR 2: Belgian R&D Programme on the Deep Disposal of High-level and Long-lived Radioactive Waste*, OCDE, Paris, France.
- [3] CE (2005), *SAPIERR Working Group: Support Action: Pilot Initiative for European Regional Repositories, Possible actions and scenarios of regional disposal and future RTD recommendations*, Commission européenne FP6 2005, Bruxelles, Belgique.
- [4] CE (2005), *Eurobaromètre spécial 227 – Rapport : Les déchets radioactifs*, Commission européenne, Bruxelles, Belgique.
- [5] CE (2003), 5<sup>ème</sup> Programme-cadre EURATOM 1998-2002 – *Comparison of alternative waste management strategies for long-lived radioactive wastes*, Commission européenne, Bruxelles, Belgique.
- [6] SGDN, *Rapport d'étude final : Choisir une voie pour l'avenir : L'avenir de la gestion du combustible nucléaire irradié au Canada*, Société de gestion des déchets nucléaires, Toronto, Ontario, Canada.
- [7] AEN (2004), *La prise de décision par étapes dans la gestion à long terme des déchets radioactifs – Expérience, résultats et principes directeurs*, OCDE, Paris, France.
- [8] AEN (2006), *Choisir des stratégies de démantèlement des installations nucléaires*, OCDE, Paris, France.
- [9] AEN (2004), *Comprendre les attentes de la société dans la gestion des déchets radioactifs et s'y adapter – Enseignements principaux et expériences du Forum sur la confiance des parties prenantes*, OCDE, Paris, France.
- [10] AEN (2006), *Données sur l'énergie nucléaire – 2006*, OCDE, Paris, France.
- [11] Globescan (2005), *Global Public Opinion on Nuclear Issues and the IAEA – Final Report from 18 Countries*, Toronto, Canada.
- [12] AEN (2005), *Programmes de gestion des déchets radioactifs dans les pays membres de l'AEN*, OCDE, Paris, France.
- [13] AEN (2004), *L'énergie nucléaire dans une perspective de développement durable*, OCDE, Paris, France.
- [14] AIEA (2006), *Joint Convention on the Safety of Spent Fuel Management and on the Safety of Radioactive Waste Management – National Report of Japan for the Second Review Meeting*, Gouvernement du Japon, 2005, Vienne, Autriche.
- [15] Andra (2006), *Inventaire national des déchets radioactifs et des matières valorisables – Rapport de synthèse 2006*, Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs, Châtenay-Malabry, France.

- [16] Andra (2005), *Dossier 2005 Argile – Les recherches de l’Andra sur le stockage géologique des déchets radioactifs à haute activité et à vie longue*, Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs, Châtenay-Malabry, France.
- [17] The Boston Consulting Group, (2006): *Economic Assessment of Used Nuclear Fuel Management in the United States*, Boston, États-Unis.
- [18] AIE (différentes années), *Energy Policies of IEA countries* – revues de l’Allemagne (2002), Belgique (2001), Canada (2004), Corée (2002), Espagne (2005), Finlande (2003), France (2004), Hongrie (2003), Japon (2003), Pays-Bas (2004), République tchèque (2005), Royaume-Uni (2002), Suède (2004), Suisse (2003), OCDE, Paris, France.
- [19] AIE (2004), *Energy Policies of IEA countries – Special 30<sup>th</sup> Anniversary Edition, 2004 Review*. OCDE, Paris, France.
- [20] AIEA (2006), Conférence générale, Rapport du Directeur général : Rapport d’ensemble sur la technologie nucléaire, GC(50)/INF/3, Vienne, Autriche.
- [21] Bernier, F. et M. Demarche (2006), *The Belgian Demonstration Program for the Disposal of High-Level and Long-Lived Radioactive Waste – TOPSEAL 06*, NIRAS–SCK.CEN–ESV EURIDICE GIE.
- [22] AEN (2005), *La R-D en France sur la séparation et la transmutation des radionucléides à vie longue – Une expertise internationale du rapport du CEA de 2005*, OCDE, Paris, France.
- [23] Hugon, M. (2003), *The EU Research Activities on Partitioning and Transmutation: From the 4<sup>th</sup> to the 6<sup>th</sup> Framework programme*, Commission européenne, Bruxelles, Belgique.
- [24] AEN (1996), *Les charges financières futures liées aux activités nucléaires*, OCDE, Paris, France.
- [25] Yui, M., S. Kawakami, H. Makino (2006), *Cost analysis of direct disposal of spent fuel in Japan*, Papier présenté à la conférence internationale GLOBAL en 2006, (JNC), Japon.
- [26] AEN (1994), *Les aspects économiques du cycle du combustible nucléaire*, OCDE, Paris, France.
- [27] Commission des communautés européennes (2007) : *Programme indicatif nucléaire*, 10.1.2007, Bruxelles, Belgique.
- [28] Ministry of Industry, Tourism and Trade (2006), *Sixth General Radioactive Waste Plan (6<sup>th</sup> GRWP)*; Révision juin 2006, Espagne.
- [29] AIEA (1994), *Convention sur la sûreté nucléaire*, AIEA, Vienne, Autriche.
- [30] IAEA (2001), *Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs*, AIEA, Vienne, Autriche.
- [31] CE (2006), LIVRE VERT – *Une stratégie européenne pour une énergie sûre, compétitive et durable*, SEC(2006)317, 8.3.2006, COM(2006)105/Final, Commission européenne, Bruxelles, Belgique.
- [32] Botella, T., J. Coadou, U. Blohm-Hieber (2006), *European citizens’ opinions towards radioactive waste: an updated review*, 20 juin 2006, Commission européenne, Direction générale énergie et transports, Unité énergie nucléaire, gestion des déchets, Belgique.
- [33] AEN (1995), *Les fondements environnementaux et éthiques de l’évacuation des déchets radioactifs à vie longue en formations géologiques*, *Opinion collective du Comité de la gestion des déchets radioactifs de l’Agence de l’OCDE pour l’énergie nucléaire*, OCDE, Paris, France.

- [34] AEN (2004), *Dossier de sûreté post-fermeture d'un dépôt en formation géologique, Gestion des déchets radioactifs*, OCDE, Paris, France.
- [35] AEN (2006), *Cycles du combustible avancés et gestion des déchets radioactifs*, OCDE, Paris, France.
- [36] IPSOS REID, (2007), *Omnibus Questions on Nuclear Energy – Final*, rapport demandé par Ressources naturelles Canada; POR 395-06 / 23483-070366/001/CY; 2 avril 2007, Canada.
- [37] Inatsugu, S., M. Takeuchi, T. Kato (2006) *Public Perspectives in the Japanese HLW Disposal Program*, Communication présentée au symposium VALDOR 2006, (NUMO) Suède.
- [38] Haldi, P.A. et J. Pictet (2003), *Multi-criteria Output Integration Analysis, In Integrated Assessment of Sustainable Energy Systems in China – The China Technology Program, A Framework for Decision Support in the Electric Sector of Shandong Province*. Alliance for Global Sustainability Series, Volume 4, (Ed. Eliasson B. and Lee Y.Y.) ISBN: 1-4020-1198-9.
- [39] Gordelier, S.C., F.H. Passant (1992), “Decommissioning of Nuclear Electric’s Gas-cooled reactors”, *Decommissioning Policies for Nuclear Facilities* (Proc. Int. Seminar Paris, octobre 1991), OCDE/AEN, Paris, France, 337-351.
- [40] AEN et CE (2003), “*Engineered Barrier Systems and the Safety of Deep Geological Repositories – State-of-the-art Report*”, OCDE, Paris, France.
- [41] AEN (2005), *Coûts prévisionnels de production de l'électricité : Mise à jour 2005*, OCDE, Paris, France.
- [42] AIEA (2006), *Fundamental Safety Principles, IAEA Safety Standards*, n° SF-1, AIEA, Vienne, Autriche.
- [43] AIEA (1995), *The Principles of Radioactive Waste Management, Safety Series*, n° 111-F, AIEA, Vienne, Autriche.

## TABLE DES MATIÈRES

|   |    |
|---|----|
| <b>AVANT-PROPOS</b> .....   | 3  |
| <b>EXPOSÉ DE SYNTHÈSE</b> .....   | 9  |
| <b>Chapitre 1. INTRODUCTION</b> .....   | 15 |
| 1.1 Objectif .....  | 16 |
| 1.2 Définitions.....  | 16 |
| 1.3 Objet de l'étude.....   | 17 |
| 1.4 Aspects examinés.....   | 17 |
| 1.5 Méthodologie et contenu.....  | 17 |
| <b>Chapitre 2. INVENTAIRE DES FACTEURS INFLUANT SUR LE CALENDRIER<br/>D'EXÉCUTION DU STOCKAGE DÉFINITIF DES DHA</b> ..... | 19 |
| 2.1 Facteurs techniques .....   | 19 |
| 2.2 Facteurs sociaux et politiques .....  | 22 |
| 2.3 Facteurs économiques .....  | 23 |
| 2.4 Participation des parties prenantes .....   | 24 |
| <b>Chapitre 3. EUROBAROMÈTRE SPÉCIAL 227 – RAPPORT :<br/>LES DÉCHETS RADIOACTIFS (2005)</b> .....                         | 27 |
| <b>Chapitre 4. INFORMATIONS PROPRES AUX DIFFÉRENTS PAYS</b> .....   | 37 |
| 4.1 Résumé des rapports par pays .....  | 37 |
| 4.2 Quelques exemples d'expérience acquise dans la pratique.....  | 44 |
| <b>Chapitre 5. ÉVALUATION DES FACTEURS</b> .....  | 47 |
| 5.1 Facteurs techniques .....   | 47 |
| 5.2 Facteurs sociaux et politiques .....  | 60 |
| 5.3 Facteurs économiques .....  | 65 |
| 5.4 Participation des parties prenantes .....   | 69 |
| 5.5 Incidences attendues – conclusion du Groupe d'experts .....   | 74 |

|                                      |    |
|--------------------------------------|----|
| <b>Chapitre 6. ANALYSE</b> .....     | 77 |
| <b>Chapitre 7. CONCLUSIONS</b> ..... | 81 |

|                         |    |
|-------------------------|----|
| <b>RÉFÉRENCES</b> ..... | 85 |
|-------------------------|----|

**ANNEXES**

|  |     |
|--|-----|
| 1. Glossaire .....   | 89  |
| 2. Situations nucléaires nationales .....  | 91  |
| Allemagne.....   | 91  |
| Belgique.....  | 91  |
| Canada.....  | 92  |
| France .....   | 92  |
| Japon.....   | 92  |
| République de Corée .....  | 93  |
| République tchèque .....   | 94  |
| 3. Description technique des quatre modes de gestion étudiés au Canada .....   | 95  |
| 4. Contributions nationales .....  | 99  |
| Allemagne.....   | 100 |
| Belgique.....  | 104 |
| Canada.....  | 111 |
| France .....   | 112 |
| Japon.....   | 120 |
| République de Corée .....  | 126 |
| République tchèque .....   | 132 |
| 5. Réponses des différents pays à des questions complémentaires sur les programmes de stockage des DHA et l'expérience acquise ..... | 139 |

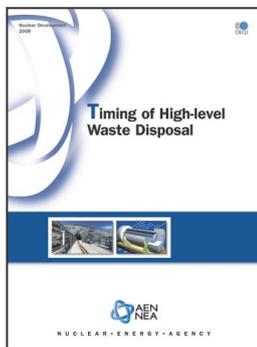
**LISTE DES FIGURES**

|  |    |
|--|----|
| 3.1 Rôle de l'énergie nucléaire dans la diversification des sources d'énergie : connaissance qu'en a le public ..... | 30 |
| 3.2 Acceptation de l'énergie nucléaire par le public .....   | 31 |
| 3.3 Effet positif sur l'adhésion du public en Europe d'une solution pour le stockage définitif des DHA .....         | 32 |
| 3.4 Connaissances du public relatives au risque inhérent au transport de DFA .....                                   | 33 |
| 3.5 Connaissances du public relatives aux quantités de déchets radioactifs et dangereux .....                        | 34 |
| 3.6 Opinion du public concernant la sûreté du stockage définitif des DHA .....                                       | 34 |
| 3.7 Opinion du public concernant la gestion à long terme des DHA .....   | 35 |
| 3.8 Opinion du public concernant la participation du public à la prise de décision .....                             | 36 |

|     |  |    |
|-----|--|----|
| 6.1 | Ensemble possible de facteurs ayant un impact temporel ..... | 79 |
|-----|--|----|

## **LISTE DES TABLEAUX**

|     |  |    |
|-----|--|----|
| 2.1 | Récapitulatif des prévisions <i>a priori</i> du Groupe d'experts.....  | 25 |
| 5.1 | Quantités de combustible usé produites et accumulées dans les installations d'entreposage en 2006.....   | 48 |
| 5.2 | Formations hôtes pour un éventuel stockage géologique à l'étude dans les pays membres de l'OCDE .....  | 51 |
| 5.3 | Comparaison d'indicateurs mettant en évidence l'importance d'un parc nucléaire .....   | 60 |
| 5.4 | Estimations des coûts sur toute la durée de vie pour les méthodes de gestion considérées dans l'étude canadienne de la SGDN.....                                     | 67 |
| 5.5 | Récapitulatif des incidences prévues par le Groupe d'experts et des résultats définitifs après examen des rapports par pays et du Rapport Eurobaromètre spécial..... | 75 |



Extrait de :  
**Timing of High-level Waste Disposal**

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/9789264046269-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE/Agence pour l'énergie nucléaire (2008), « Conclusions », dans *Timing of High-level Waste Disposal*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264046580-9-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).